



INSULTES ET CRACHATS

L'année 2026 commence à peine et les conditions de travail des agents du CPN se dégradent déjà à un rythme alarmant. Le compteur des agressions s'emballe de nouveau, faut-il s'attendre à battre de nouveaux records encore cette année ? **FO Justice** ne l'acceptera pas et mettra en œuvre tous les moyens indispensables pour enrayer cette spirale de violence intolérable, déjà bien connue.

Dans la nuit du 04 janvier 2026, deux agents ont été pris pour cible lors de leur ronde en zone neutre du QMAH, pour avoir simplement refusé de rendre service à un détenu en allant « récupérer du tabac ». Pour avoir strictement effectué leur mission, sans arrangement ni compromission, ils ont essuyé insultes, menaces de représailles, propos xénophobes et pour l'un d'eux, un crachat ignoble depuis l'œilleton de la cellule du mécontent. Un acte profondément humiliant et destructeur psychologiquement. Cette agression s'est prolongée par une pluie continue d'insultes proférées par plusieurs détenus des cellules voisines, dans une atmosphère de totale impunité.

NON À LA BANNALISATION DE LA VIOLENCE, SOUS TOUTES SES FORMES !

Il n'y a là aucun hasard. L'exposition permanente des agents dans les zones neutres du CPN les condamne à subir quotidiennement des violences verbales, pour un refus ou pour rien. Malgré les incidents graves des 25 et 26 décembre 2025, malgré nos alertes répétées, la direction locale a refusé de prendre la seule décision responsable « cesser immédiatement les rondes dans ces zones clairement identifiées à risque ».

Les signalements ne s'arrêtent pas là. Combien d'œilleton sont encore aujourd'hui dégradé au CPN ? C'est inadmissible, cette inaction chronique ne fait qu'aggraver les carences en moyens humains et matériels, au détriment de la sécurité des agents.

Pour **FO Justice**, les personnels de surveillance ne sont pas de la chair à canon, ce sont des femmes et des hommes engagés dans leur mission, mais qui ont, comme tout agent du service public, un seuil de tolérance et un droit fondamental à la sécurité et au respect.

FO JUSTICE NE LAISSERA AUCUN COLLÈGUE FRANCHIR LA LIGNE ROUGE !

Les agressions évoluent, les moyens de sécurité doivent suivre la même trajectoire. L'immobilisme et la politique de l'autruche n'ont plus leur place au CPN, ça suffit !

FO Justice exige :

- Une sanction disciplinaire exemplaire à l'encontre de l'auteur,
- La réfection de tous les œilletons dégradés du CPN.

FO Justice tient à apporter tout son soutien à nos deux collègues victimes de cet incident et se tient à leur disposition pour les démarches administratives si besoin.

LA SÉCURITÉ DES AGENTS N'EST PAS NÉGOCIABLE !

Nouméa, le mardi 06 janvier 2026

